

Ethos Services
Place de Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services Procès-verbal de la 17^{ème} assemblée générale ordinaire

Date **Jeudi 8 juin 2017**
 09h30 : Présentation des activités et des comptes 2016
 10h10 : Assemblée générale d’Ethos Services

Lieu **Salle de la Grenette, Fribourg**

(A) PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DES COMPTES 2016

En préambule aux parties officielles des assemblées générales, les activités, le rapport annuel et les comptes 2016 de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services sont présentées de façon conjointe.

En introduction, le Président D. Biedermann remercie l’équipe des collaborateurs/trices d’Ethos pour le grand engagement dont ils ont fait preuve au cours de l’année écoulée. Au nom des deux Conseils, le Président adresse également un remerciement tout particulier aux membres de la Fondation Ethos et aux actionnaires d’Ethos Services pour leur confiance témoignée.

Après avoir donné un aperçu complet de la structure du groupe Ethos, D. Biedermann présente les différentes activités que la Fondation Ethos a réalisé en 2016 en faveur de l’investissement socialement responsable et d’un environnement socio-économique stable et prospère. En particulier, il fait référence aux éléments suivants :

- La Fondation Ethos a publié l’étude « Assemblées générales 2016, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI » ainsi qu’un « Engagement paper » précisant les attentes des investisseurs en matière de changement climatique. Comme chaque année, la Fondation Ethos a aussi publié une version actualisée de ses lignes directrices de vote, document de référence en la matière.
- L’engagement actionnarial a également été au cœur des activités 2016 de la Fondation Ethos. En Suisse, la Fondation a participé à plusieurs procédures de consultation, notamment sur la directive Corporate Governance de la Bourse suisse. D’autre part, la Fondation Ethos a maintenu son statut d’intervenant accessoire dans le conflit judiciaire entre le Conseil d’administration de Sika et la famille Burkard. En effet, les enjeux de cette procédure concernent de nombreuses sociétés suisses avec structure inégalitaire de capital. A l’échelle internationale, la Fondation Ethos a activement participé à une dizaine d’initiatives d’engagement collectif et est membre de plusieurs regroupements d’actionnaires permanents.
- La Fondation Ethos a fêté son 20^{ème} anniversaire au cours d’un Ethos Day le 2 février 2017 à Berne. Consacré au thème « En tant qu’investisseurs, nous construisons le monde de demain », plusieurs personnalités en particulier la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le président de Novartis, M. Jörg Reinhardt, ont contribué à un événement riche en discussions fructueuses. A l’occasion de son 20^{ème} anniversaire, la Fondation Ethos a également publié les « Huit principes d’Ethos pour un investissement responsable ».

Le Président passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann, qui présente les activités des différentes lignes de produits de la société Ethos Services ainsi que les comptes 2016. Il précise notamment les points suivants :

- Depuis sa création en octobre 2016 par Ethos Services et 6 caisses de pension, l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) ne cesse d'élargir le nombre de ses membres qui se regroupent afin d'engager le dialogue avec les sociétés étrangères cotées sur les thèmes ESG. Pour assurer la cohérence entre le dialogue et leurs portefeuilles de titres, les 12 membres actuels de l'EEP International ont également accès aux informations ESG d'Ethos via sa plateforme électronique dont les fonctionnalités sont continuellement développées. Quant à l'EEP Suisse, il a consolidé en 2016 son positionnement comme le plus grand groupement de caisses de pension en Europe continentale et compte actuellement 132 membres.
- Les fonds de placement d'Ethos ont été restructurés pour toujours mieux répondre aux exigences de l'investissement socialement responsable. Ainsi, Ethos a introduit un filtre carbone dans certains de ses fonds. Un nouveau critère d'exclusion sectorielle lié à l'exploitation du charbon a également été introduit. Finalement, Ethos a lancé fin janvier 2017 l'« Ethos Swiss Corporate Governance Index » (ESCGI) qui tient compte des principaux critères de bonne gouvernance pour définir le poids des différentes sociétés qui le composent. Il s'agit du premier indice de ce type sur le marché boursier suisse. L'indice sert de référence pour le fonds « Ethos Equities CH indexed Corporate Governance. »
- En 2016, Ethos a soumis à la FINMA une modification du contrat de fonds de l'ombrelle Ethos pour ouvrir l'ensemble des compartiments aux investisseurs privés. Suite à l'obtention de cette autorisation, les investisseurs privés peuvent, depuis février 2017, souscrire aux fonds de placement d'Ethos aux mêmes conditions que les investisseurs institutionnels.
- En hausse de 13% par rapport à 2015, le bénéfice net 2016 d'Ethos Services (CHF 463'609) permet le versement d'un dividende de CHF 210 par action représentant un taux de distribution de 65% du bénéfice net aux 18 actionnaires de la société.

Ensuite, M. Julien Buthod-Garçon, expert-réviseur auprès de Deloitte, présente le processus ainsi que les résultats de la révision effectuée par l'organe de contrôle et recommande l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés. Il fait également remarquer que le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de soumettre Ethos volontairement à un contrôle ordinaire qui, contrairement au seul contrôle restreint, exige la mise en place d'un système de contrôle interne.

Les différentes présentations au sujet des activités et des comptes 2016 ne suscitent aucune remarque.

(B) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ETHOS SERVICES

En sa qualité de Président, D. Biedermann ouvre la 17^e assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée.

Le Président précise que 10 actionnaires représentant 97,5% du capital sont représentés. L'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal

Le Conseil d'administration soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2016 à l'approbation des actionnaires. Aucune observation n'est formulée.

***Vote :** Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2016 est approuvé à l'unanimité et sans modification.*

2. Rapport annuel 2016 et comptes 2016

2.1 Rapport de l'organe de contrôle

En sus du rapport oral présenté par un représentant de l'organe de contrôle sous point (A) ci-dessus, l'assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 50 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

2.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 4.5, page 33). Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote consultatif : L'assemblée générale accepte à l'unanimité le rapport de rémunération des instances dirigeantes comme présenté à la page 33 du rapport annuel 2016. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

2.3 Approbation du rapport annuel 2016

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2016 à l'unanimité.

2.4 Approbation des comptes 2016

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

2.5 Répartition du résultat 2016

a) Affectation du résultat (selon point 6.2-A, page 39 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice 2016	CHF	463'609
Report de l'exercice précédent	CHF	328'271
Résultat à disposition	CHF	791'880
Affectation réserves légales	CHF	-400'000
Report sur nouvel exercice	CHF	391'880

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : La proposition d'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

b) Distribution de réserves légales issues d'apport en capital (selon point 6.2-B, page 39 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la distribution de CHF 301'560, soit CHF 210 par action :

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2016	CHF	1'436'570
Distribution prélevée sur la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	-301'560
Total de la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	1'135'010

Aucune question n'est posée par l'Assemblée. Le Président rappelle que ce dividende est exempt de l'impôt anticipé car il est prélevé de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital de 2014.

Vote : La proposition de distribution de CHF 301'560 par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

3. Décharge du Conseil d'administration

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2016.

Aucune observation à cet égard n'est formulée.

Vote : L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2016.

4. Élection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des 6 membres actuels.

- **Dominique Biedermann** (1958), membre et président du Conseil depuis 2015
Dr. es sciences économiques, Dr. h.c, ancien directeur de la Fondation Ethos et d'Ethos Services, membre du Conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros
- **Claude-Victor Comte** (1946), Vice-président, membre du Conseil depuis 2006
Juriste, consultant en matière de prévoyance professionnelle, ancien directeur de la Caisse de prévoyance CIA, Genève
- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012
Lic. HEC, Directeur général des Retraites Populaires, Lausanne
- **Monika Roth** (1951), membre du Conseil depuis 2007, présidente du comité d'audit
Dr. en droit, avocate, professeure, vice-présidente du tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne, Bâle
- **René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002, président du comité de gestion
Dr. es sciences économiques, directeur-fondateur et vice-président de la société d'asset management Dynagest SA, Genève
- **Konrad Wüest** (1960), membre du Conseil depuis 2015
Études en histoire et sciences économiques à l'Université de Berne, Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la Ville de Lucerne

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel. Pour la réélection du Président, c'est le Vice-président qui prend la présidence de l'assemblée.

En cas de réélection, le conseil d'administration prévoit de confirmer Dominique Biedermann comme Président et Claude-Victor Comte comme Vice-président.

Vote : L'Assemblée générale réélit à l'unanimité Madame Monika Roth ainsi que Messieurs Dominique Biedermann, Claude-Victor Comte, Philippe Doffey, René Sieber et Konrad Wüest pour un mandat d'une année.

5. Élection de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

6. Divers

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 14 juin 2018 à Fribourg.

Clôture de l'assemblée générale

Le Président clôt l'assemblée à 10h30 et convie les actionnaires d'Ethos Services à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit.